

Luxembourg, le 5 mai 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

« La saison des tiques commence d'habitude en avril. Avec le changement climatique, d'autres espèces de tiques apparaissent de plus en plus au Luxembourg qui peuvent également transmettre des agents pathogènes à l'homme. Les infections principales sont la maladie de Lyme et la méningoencéphalite à tiques.

À ce sujet, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- *Combien de personnes ont dû être soignées depuis 2015 après une morsure de tique ? Quelles maladies ont été détectées ?*
- *La dermacentor marginatus, ou « Schafzecke » en allemand, n'a pas encore été détectée au Luxembourg, mais elle s'est déjà propagée en Rhénanie-Palatinat. Madame la Ministre, estime-t-elle que cette espèce de tique pourra représenter un danger réel pour le Luxembourg à l'avenir ?*
- *Madame la Ministre, n'est-elle pas d'avis que la campagne de sensibilisation « Attention aux tiques ! », élaborée en 2016, devrait à nouveau être communiquée de manière plus visible à la population ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu